

# COMMENT DEMANDER UNE ANALYSE DE SEMENCES

## Où

- A la Direction Générale de l'Agriculture : Tel. 20372335 Email: [dgamda@yahoo.fr](mailto:dgamda@yahoo.fr)
- Dans les Centres Semenciers des Directions Régionales de l'Agriculture
- A l'ICRISAT- Niamey: Tel 20722626 / 20722529 E-mail: [icrisatssc@cgiar.org](mailto:icrisatssc@cgiar.org)

## Comment ?

Préparer une quantité de semence appelée **échantillon soumis**. Il est obtenu à la suite de mélange de plusieurs prises appelées échantillons élémentaires. L'échantillon soumis est une partie du mélange appelé échantillon global. Il doit être représentatif du lot. Le **lot** représente un ou plusieurs emballages de même origine; Avant de procéder à l'échantillonnage, il faut tout d'abord:

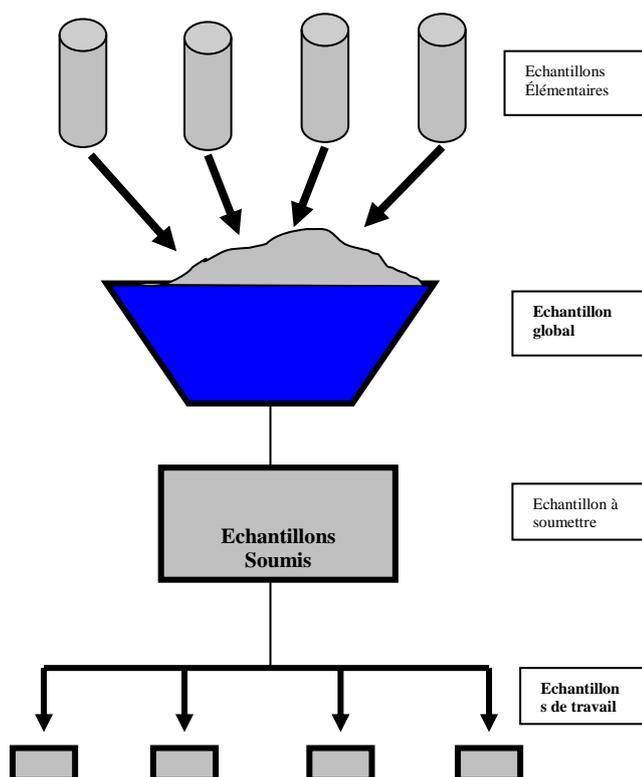
☞ Vérifier que tous les emballages (ou sacs) contiennent bien la même variété et appartiennent au même lot (étiquetage).

☞ Contrôler le poids de ce dernier.

Un lot sera d'autant mieux échantillonné que les prélèvements seront faits sur un plus grand nombre d'emballages. Le tableau ci-contre montre le nombre de prélèvement en fonction du lot.

Nombre minimal d'échantillonnage sur des lots de semences issus d'emballages de 15 à 100 kg

Taille du lot	Echantillons élémentaires à prélever.
1 - 4 emballages	3 échantillons élémentaires/emballage
5 - 8 emballages	2 échantillons élémentaires/emballage
9 - 15 emballages	1 échantillon élémentaire/emballage
16 - 30 emballages	15 échantillons élémentaires au total
31 - 59 emballages	20 échantillons élémentaires au total
60 ou plus emballages	30 échantillons élémentaires au total



### Référence et poids de l'échantillon à soumettre:

L'échantillon soumis pour analyse doit avoir un poids minimum établi selon les règles et principes de l'ISTA (International Seed Testing Association). Le tableau suivant indique le poids minimum de l'échantillon. Il doit porter les références suivantes:

- Le n° d'identification ;
- Le lieu de production ;
- L'année de production ;
- La date de prélèvement ;
- L'espèce, la variété et le niveau de production.

Espèces	Base (t)	Certifiée (t)	Poids soumis (g)
Mil	5	10	350
Sorgho	5	10	500
Niébé	10	20	1000
Arachide	10	20	1000
Oignon/Tomate	5	5	2 sachets avec au moins 400 graines

# POUR QUI ?

Les organisations de producteurs de semences, les projets, les distributeurs doivent faire analyser les semences avant de les vendre.

Les analyses permettent de vérifier l'état des lots de semences et d'apprécier leurs qualités. Les services de contrôle sont tenus de vérifier

toutes semences destinées à la vente. Les semences certifiées doivent être analysées et étiquetées par les services de contrôle.

# POURQUOI ?

L'analyse de semences renseigne sur la qualité de la semence à savoir:

- La proportion de graines qui peuvent germer en même temps: % de germination ;
- La proportion d'uniformité et de propreté de l'échantillon : % de pureté physique ;
- La proportion d'homogénéité des caractères de l'ensemble des plants en culture: % de pureté variétale ;
- La proportion d'hygrométrie de la graine: % humidité ;
- La sainteté des graines de l'échantillon : Etat sanitaire ;
- Le remplissage de la graine : poids de 1000 graines.

# A QUEL PRIX ?

Les analyses les plus demandées sont : la pureté physique, le taux de germination et le taux d'humidité.

Les prix pratiqués varient d'une structure à l'autre et selon le type d'analyse demandée.

**A la Direction Générale de l'Agriculture**, les analyses de % de Pureté physique et du % de Germination varient de 2000 à 3000 F.CFA par analyse et par échantillon. Pour le moment il n'existe pas de barème officiel. Il sera édité lorsque la loi semencière entrera en vigueur.

**A l'ICRISAT**, les analyses se font pour soutenir la recherche. C'est pour cela que le laboratoire se veut très méticuleux dans ses travaux. Les prix ne sont pas fixes et les forfaits varient de 4000 à 5000 F.CFA par échantillon et peuvent être révisés selon les contraintes. Les analyses peuvent être demandées sur :

No	Analyse spécifique	Nombre Echantillons	Prix Unitaire	Montant
01	Teneur en eau des grains			
02	Taux de germination			
03	Poids de mille (1000) graines			
04	Pourcentage de débris divers			
05	Pourcentage de grains bien formés			
06	Présence d'insectes			

## L'analyse de l'aflatoxine sur l'arachide

Des analyses spécifiques sur l'arachide peuvent être faites pour l'aflatoxine. Les coûts varient selon qu'il s'agit d'institutions de recherche et projet collaboratif ou de privé. Le tarif varie de 5000 F.CFA et plus par échantillon.

## L'analyse de la pureté variétale

La pureté variétale c'est la capacité de reproduire toutes les informations génétiques héritées des parents. Les plantes obtenues ont dans l'ensemble des caractères homogènes. Elle détermine au sein du lot de graines ou de la culture le taux de graines ou de plant s'écartant de la plante modèle de la variété.

La pureté variétale se fait en culture au laboratoire ou au champ et demande plus de temps, par conséquent elle est plus chère.

Il est recommandé aux producteurs multiplicateurs de se faire enregistrer ou de faire une déclaration de culture à la **Direction Départementale de l'Agriculture de leur localité** où il existe des fiches à remplir. Ceci dans le but de faire un contrôle des cultures au moment de l'installation et pendant la campagne. C'est à partir du contrôle au champ et du contrôle au laboratoire (analyse des semences) que la certification des semences est obtenue.

Tout renseignement sur la certification des semences peut être obtenu dans les **Directions de l'Agriculture**.